



15 Avril 2016

Mot du président:

Chers membres de notre communauté, le jugement Harry Daniels vient d'être rendu. Oui, les Métis sont reconnues au même titre que les Indiens par ce jugement.

Par contre les gouvernements refusent de nous reconnaître Métis, c'est seulement par la voie des tribunaux que nous le serons.

Soyez patient, nos avocats étudient présentement le jugement, suite à cela nous prendrons les procédures judiciaires vers notre reconnaissance.

La contribution de nos membres est plus qu' importante pour avoir les argents pour payer les services de nos avocats pour aller de l'avant devant les tribunaux.

Un petit 30 dollars par année va faire toute la différence, en tant que président je vous appuis toujours bénévolement, je paie mon trente dollars annuellement et j'ai payé mon fond de défense.

Fond de défense que nous n'imposons pas à nos membres sachant que beaucoup en ont besoin pour nourrir leur famille.

Nous vous remercions de toujours croire en nous, la bataille juridique n'est pas terminée, mais le jugement Harry Daniels du 14 avril 2016 va faire toute la différence.

Benoît Lavoie
Président C.M.A.G.B.S.L.I.M.